

Réf: Dossier 302707

Avis de constitution

SOCIETE « SHEPHA BROKERAGE COMPANY »

Siège ABIDJAN, commune de COCODY, Angré, 9ème
Tranche, lot 337 ilot 16, Lot 337, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/03/2024 reçus par Me COULIBALY K.EDITH SYLVIANE, et enregistrés au CEPICI le 22/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SHEPHA BROKERAGE COMPANY »

Objet : • Le Courtage et l'intermédiation d'opérations financières (Assurance, Réassurance, Banque, titres), mobilières et immobilières ;

- Le Conseil et la Formation.

La participation de la Société par tous les moyens à toutes entreprises ou sociétés, créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie d'achat, de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances ou associations en participation ;

Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, commune de COCODY, Angré, 9ème
Tranche, lot 337 ilot 16, Lot 337, Ilot 16

Dirigeant(s) M BAHI MARC OLIVIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-03118 du 27/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38817/GTCA/RC/2024 du 27/06/2024

